

**AMICALE NATIONALE
DES CHASSEURS A PIED**



BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 114 de notre

Bulletin de Contact

Patriotisme

Juillet 2001

Solidarité

Altruisme

Tradition

Humour

ESPRIT CHASSEUR

Fidélité

Courage

Amitié

Sommaire

- Page 2 Remerciements du Palais
Page 3 Le Mot du Président
Page 7 Le Mot du Chef de Corps
Page 9 Cérémonie à Pont-Brûle - Eppegem
Page 11 Cérémonie à Vonêche
Page 13 Neuville-en-condroz - 22 avril
Page 13 Place Poelaert - 3 mai
Page 14 Billet d'humeur
Page 16 Cérémonie commémorative le 03 août 2001
Page 17 L'Amicale y était !
Page 19 Résultats CHALANCAP
Page 20 Chronique de la Cie QG-2° Chasseurs
Page 27 Esprit, Tradition et Souvenir
- Pêle-Mêle
- Une arme secrète belge
- L'insigne de poche du 2° Chasseurs
Page 30 Nouveauté au Musée
Page 31 Harmonic des Chasseurs à Pied
Page 32 Nouvelles du Régiment Territorial des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut
Page 35 Journée Portes Ouvertes et journée du Patrimoine
Page 37 Composition du Conseil d'Administration
Page 39 Histoire de rire
Page 41 Minifoot - ATLETICO
Page 42 Dons pour le Musée et la Bibliothèque
Page 43 Le coin de la philatélie

Editeur responsable: Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE - 6200 BOUFFIOLX
Secrétariat et Trésorie : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1A, Av. Gal. Michel - 6000 Charleroi

Remerciements du Palais

Suite au message envoyé par le Président lors de l'assemblée générale, la Maison Militaire du Roi nous a fait parvenir les remerciements suivants :

*Le 12 mars 2001
N° A.C4. 1/07*

Monsieur le Président,

Le Roi et la Reine m'ont chargé de l'honneur de vous communiquer que les témoignages de fidélité à la Dynastie, exprimés dans le message que vous leur avez adressé à l'occasion de l'assemblée générale de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, les ont beaucoup touchés.

Les Souverains et les autres Membres de la Famille Royale, particulièrement sensibles aux sentiments d'attachement formulés à leur égard, vous adressent ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, leurs plus chaleureux remerciements.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

signé

*Lieutenant général G. MERTENS
Chef de la Maison Militaire du Roi*



Le mot du président

"Tout change" diront certains . . .
"Tout fout le camp" affirmeront d'autres . . .

Somme toute, chacun, selon ses affinités, sa sensibilité, sa perception des choses exprimera, à sa façon, que tout évolue.

L'Armée évolue; la Gendarmerie, la Police évoluent. C'est de l'une de ces évolutions, ou mieux, de ces restructurations dont je voudrais cette fois vous entretenir.

Je vous en parlerai succinctement, sans entrer dans les détails, sans parler de choses qui sont encore incertaines; donc uniquement de ce qui, au stade actuel, est certain.

Tout d'abord, je vous dirai ce qui en est de la restructuration, la N^{ème}, de nos Forces Armées. Cette restructuration entrera en vigueur en 2002 et durera jusqu'en 2015 ... pour autant que durant cette période une N^{ème+1} ne voit pas le jour !

Je vous dirai aussi que je n'inventerai rien, je ne ferai pas d'hypothèses; je ne rechercherai pas le "scoop" à travers les médias; je me contenterai de synthétiser ce qui a été dit par le Ministre de la Défense Nationale, le 29 novembre 2000, devant les Commissions Réunies des Affaires Etrangères et de la Défense Nationale de la Chambre et du Sénat; ainsi que l'exposé fait le 25 mai 2001 par le Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre à l'occasion des journées de la Force Terrestre qui se sont tenues à MONS.

C'est le 12 mai 2000 que "Le plan stratégique pour la modernisation de l'Armée belge 2000-2015" proposé par M. le Ministre FLAHAUT a été approuvé par le Gouvernement.

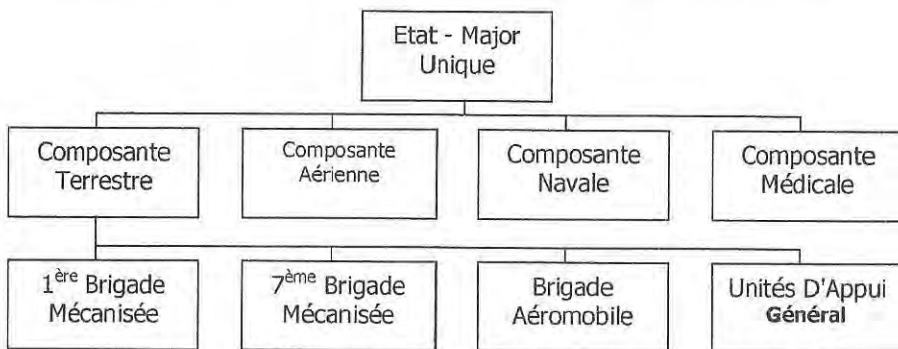
Les décisions qui résulteront de la mise en application du plan stratégique transformeront profondément les Forces armées et la Force Terrestre en particulier d'ici 2015.

Ainsi, les actuels états-majors des différentes Forces fusionneront en UN ETAT-MAJOR UNIQUE et les structures des Forces armées diminueront de quelque 8000 fonctions d'ici 2015; soit le passage de 47350 à 39500 personnes.

Ainsi, dès 2002, l'Etat-Major et les trois Grands Commandements de la Force Terrestre disparaîtront et seront en partie absorbés dans l'Etat-Major Unique qui chapeautera QUATRE COMPOSANTES: les composantes terrestre, aérienne, navale et médicale.

La Composante Terrestre, regroupera l'ensemble des unités opérationnelles terrestres. Elle se composera de:

- ⇒ DEUX BRIGADES MECANISEES à 100 % de leurs effectifs et de leurs matériels. La 7^{ème} Brigade à Marche-en-Famenne et la 1^{ère} Brigade à Bourg Léopold.
- ⇒ UNE BRIGADE AEROMOBILE constituée à partir de la Brigade Para Commando.
- ⇒ Un certain nombre d'UNITES D'APPUI GENERAL telles que des unités de transmissions et de systèmes informatiques, de génie, d'aviation légère, d'unités logistiques et de camps d'entraînement.



Ce changement de structure entraînera la dissolution de la 17^{ème} Brigade mécanisée et donc, le retrait complet des Forces belges d'Allemagne; retrait annoncé le 30 mars dernier et qui aura lieu, pour l'essentiel dans la période 2002-2003. Mais bon nombre d'unités de Belgique seront également concernées, d'une façon ou d'une autre par cette restructuration.

Puisque dans les nouvelles structures, les Forces armées perdront 8000 fonctions sur pied de paix, cela signifiera qu'il faudra procéder à des regroupements d'unités (les écoles) pour utiliser au mieux les infrastructures existantes et fermer ainsi, un certain nombre de quartiers militaires, tout en veillant à préserver autant que possible les équilibres communautaires, régionaux et locaux. Les principales décisions politiques relatives à cette restructuration devraient être attendues pour cet été, mais il est évident que bon nombre de mesures d'exécutions ne verront le jour que dans le courant du second semestre de cette année et . . . au-delà.

Au cours de cette période de restructuration (2002-2015), le matériel utilisé évoluera également. Les nouveaux véhicules et l'armement qui seront acquis d'ici 2015 permettront aux unités de disposer d'un nouveau matériel adapté au contexte de sécurité de ce début de siècle.

Ainsi, les véhicules chenillés de l'infanterie, des troupes blindées et de l'artillerie seront remplacés par des véhicules plus légers, plus mobiles, à roues plutôt qu'à chenilles et appartenant si possible à la même famille. On procédera également à l'achat d'hélicoptères de transport pour la Brigade aéromobile.

Un second défi à relever concerne le rajeunissement du personnel. L'armée actuelle vieillit; la moyenne d'âge des officiers est de 36 ans; celle des sous-officiers de 38 ans et celles des volontaires de 37 ans. Le rajeunissement du personnel est donc vital pour l'armée si on veut garder le caractère opérationnel de celle-ci.

Les mesures de dégageant par la mise en disponibilité volontaire de personnel proche de l'âge normal de la retraite; la prolongation de la période normale pour le personnel sous le statut "court terme" sont des mesures qui ont permis d'améliorer quelque peu la situation.

Un projet très important pour garantir une pyramide des âges plus saine et un rajeunissement régulier du personnel prévoit d'engager des militaires sous statut qui à partir d'un certain âge leur permet soit de continuer leur carrière militaire, soit de passer par "mobilité" dans le cadre civil du département de la Défense ou d'autres services fédéraux, soit enfin, de quitter et de s'orienter par outplacement vers le marché de l'emploi.

Ce projet appelé M.C.E.M (militaire-civil ex-militaire) devrait offrir une base de départ de carrière pour bon nombre de jeunes et permettre un rajeunissement permanent du personnel. Enfin, le raccourcissement du délai qui sépare le moment où un jeune indique son intention de s'engager à l'armée, du moment où il est incorporé pour sa période de formation, constitue également un élément favorable au recrutement. De même, une revalorisation salariale, principalement pour les salaires les plus bas, devrait constituer un attrait supplémentaire pour le recrutement.

Actuellement, le recrutement de volontaires évolue favorablement du côté francophone mais est beaucoup plus lent du côté néerlandophone où de gros efforts doivent être faits pour augmenter les effectifs.

Le troisième défi que la Force Terrestre doit relever est la poursuite des opérations extérieures où le travail effectué par nos troupes depuis 1992 est universellement apprécié. Toutefois, les absences répétées de 4 ou 6 mois ne sont pas faciles à supporter pour les familles restées au pays. Aussi, une attention toute particulière par un appui psycho-social leur est accordé, et l'application d'un espace temps entre deux missions successives devra être pris en considération.

Cet article est loin de répondre à toutes les questions, comme par exemple: que deviendront certaines unités, surtout celles des Chasseurs à Pied, de l'active comme de la réserve ! . Sans réponse en ce domaine, il nous faudra rester vigilants et à l'écoute.

Christian DUPUIS
Président

.....



Le mot du Chef de corps

Nous voici arrivés au terme du premier semestre 2001. Si nous jetons un bref regard en arrière, nous devons admettre que la Cie ne chôme pas, même durant ce long séjour en garnison, sans manœuvre.

L'inspection de commandement brigade s'est bien déroulée et les semaines d'effort pour reconditionner l'outil ont porté leurs fruits. Sur le plan de l'entraînement militaire, nous avons pu préserver le minimum et organiser le maintenant traditionnel CHALANCAP ainsi que les exercices de transmission prévus. Nous conservons vivaces les liens avec nos anciens que nous retrouvons régulièrement, que ce soit autour de la stèle inaugurée en avril en souvenir d'Olivier Gossye ou à l'occasion de la fête de la Cie.

Tous ces événements vous sont relatés, abondamment illustrés, dans les articles de la compagnie repris dans cette revue. Bravo aux Chasseurs !!

Et l'avenir ! En ce qui concerne les activités militaires, septembre nous retrouvera du côté de la Bavière pour un Exercice de Poste de Commandement (CPX) durant lequel les phases de combat seront jouées par ordinateurs.

En octobre le traditionnel camp de BERGEN accueillera les belges et la période sera organisée et conduite par la 7 Bde Mec.

Durant le mois de novembre, le QG Bde se déploiera encore une fois puisque la Bde conduit l'exercice synthèse marquant la fin de la préparation militaire du prochain contingent belge partant pour le KOSOVO.

Enfin, en décembre, la Compagnie présentera son armement et son matériel optique à l'inspection logistique annuelle.

Je voudrai terminer en vous touchant un mot de la restructuration mais surtout des canards qui la précèdent. En effet, à l'heure où, comme on dit, nous mettons sous presse, le ministre de la défense n'a pas encore divulgué son plan pour nos Forces Armées. Déjà pourtant les spéculations vont

bon train, entre autres sur le maintien ou non d'une compagnie QG et, donc, sur la survie des Chasseurs à Pied dans l'active. Ces «canards» ont un effet perturbants car ils inquiètent le Pers en place quant à son avenir. J'insiste pour que tous, nous fassions preuve de maturité en contrôlant la provenance et le contenu des «bruits qui courent» plutôt que de privilégier le sensationnalisme et le plaisir douteux d'être le premier à transmettre une information. Dans ce domaine, il est impératif que toute Info passe par le Chef de Corps ou le Comd d'unité et l'Adjt de Corps. Nous nous engageons à en vérifier la justesse et à la diffuser le plus rapidement possible. Pour le reste attendons la transmission officielle du plan de restructuration.

Sachez également que, dans le cadre du REFORBEL (plan du retour des Forces vers la Belgique) des cellules d'accueil se mettent en place au sein des unités. Leur rôle sera d'informer le Pers des FBA désirant obtenir des renseignements sur les fonctions ouvertes au sein des unités de la 7 Brigade Mécanisée ainsi que sur les possibilités Infra, scolaires,... de la région. Cette initiative doit servir à faciliter le choc du retour pour du Pers militaire pas forcément heureux de muter vers la Belgique ET permettre de compléter des unités en manque d'effectifs

J-L STILMANT
Major
Chef de Corps

.....

Cérémonie à PONT BRÛLE et EPPEGHEM le dimanche 26 août 2001

Le dimanche 26 août se déroulera la traditionnelle cérémonie du souvenir à PONT BRÛLE et EPPEGHEM. Cette année encore, c'est avec la participation d'un Détachement de la Cie QG-2Ch et d'une Délégation du Regt Ter des ChP de la Prov du HNT que se déroulera cette cérémonie.

Le programme de cette journée est organisé de la manière suivante :

- 08 hr 00 : Départ en bus de la caserne Trésignies à Charleroi
- 09 hr 30 : Messe à PONT BRÛLE
- 10 hr 30 : Dépôt de fleurs sur la tombe du Caporal Trésignies
- 10 hr 45 : Cérémonie au monument du canal à PONT BRÛLE (discours et dépôt de fleurs)
- 11 hr 45 : Dépôt de fleurs à l'effigie de SM ALBERT 1^{er} à EPPEGHEM
- 12 hr 00 : Cérémonie au cimetière d'EPPEGHEM (discours et dépôt de fleurs)
- 13 hr 00 : Réception et repas en la salle paroissiale d'EPPEGHEM
- 17 hr 30 : Départ d'EPPEGHEM vers CHARLEROI
- 19 hr 00 : Arrivée à la caserne Trésignies à CHARLEROI



Un bus militaire étant mis à notre disposition pour le voyage, le coût du transport sera donc nul.

Le prix du repas (sans les boissons) est fixé à 900 FB à payer au compte 000-0199352-17 de l'ANCAP au moyen du bulletin de virement joint à la présente revue.

**Les inscriptions sont attendues
pour le 10 août au plus tard**

**NB : L'inscription effective sera prise en compte
dès le paiement.**

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer pour le 10 août au plus tard à l'adresse suivante :

Amicale Nationale des Chasseurs à Pied
Musée des Chasseurs à Pied
Caserne Trésignies
Boulevard Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI

.....

NOM:.....

PRENOM.....

ADRESSE

.....

.....

Je participerai aux cérémonies de PONT BRÛLE et d'EPPEGHEM

Je serai accompagné depersonnes

Je demande la réservation de place(s) dans le transport militaire (1)

Je ne souhaite pas de réservation dans le transport militaire (1)

Je verse x 900 FB pour le repas

(1) Barrer la mention inutile

Cérémonie à VONÊCHE le samedi 01 septembre 2001

Comme chaque année nous irons nous recueillir à VONECHE sur les lieux où le Lieutenant THOLOME s'est sacrifié pour permettre à son réseau de résister d'échapper à une attaque allemande.

Le rendez-vous est fixé devant l'église de VONECHE pour 10hr00

Pour les candidats, il vous est possible de vous inscrire pour un repas en versant la somme de 1000 FB par personne au: Compte 063-0366147-07
De Madame NICOLAS – POCHEZ - 5570 VONECHE

.....

Excursion second semestre 2001

Annoncée par feuille volante dans le Cor de Chasse 2/2001, notre excursion semestrielle était programmée pour le 23 juin et orientée sur la Province du Hainaut, terre des Chasseurs à Pied.

Comme un certain dicton nous le dit . . . "et, faute de combattants, le combat cessa !". Alors, en plagiant quelque peu cet adage, je dirai simplement: . . . "et, faute de participants, l'excursion n'eut pas lieu !".

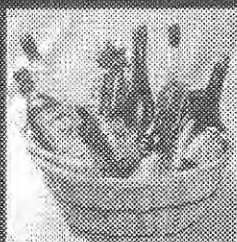


Générale de Banque



Office des Produits Wallons

Association Sans But Lucratif



• Paniers de produits wallons

• Cocktails, vernissages,
événements...

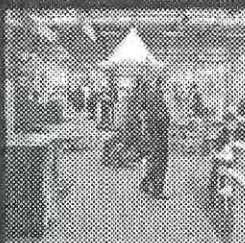
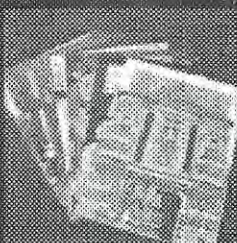
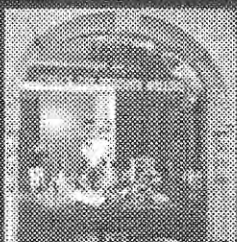
• Boutiques et vitrines
promotionnelles

• Revue d'information
bimestrielle

• Répertoire des producteurs
wallons

• Salons, foires, manifestations
et marchés régionaux

• Office des Produits Wallons
Rue Tumelaire 86
6000 Charleroi
N° Info : (071) 30 67 07



NEUVILLE-EN-CONDROZ – 22 Avril 2001

C'est le 22 Avril qu'avait lieu cette année, le cérémonie de recueillement sur les tombes dans les cimetières militaires américains de la 2^è guerre mondiale, à NEUVILLE-EN-CONDROZ et HENRICHAPELLE.

Dans un précédent Cor de Chasse, le Président de l'ANCAP lançait un appel afin que ceux qui se sentent vraiment concernés par cette commémoration, parrainent une de ces tombes US ! Cet appel n'a pas été vain car le nombre de tombes parrainées par des membres de l'ANCAP s'élève à HUIT, cette année.

Au cimetière de NEUVILLE-EN-CONDROZ, la cérémonie est soutenue par la 7^è Brigade mécanisée dont une puissante délégation accompagnait le Commandant de Brigade, le Colonel BEM R. POCHET.

Le Major STILMANT, Chef de Corps, et de nombreux Chasseurs à pied de la Compagnie QG/ 2^è Chasseurs participaient également à cette cérémonie.

Voilà une Commémoration qui connaît un succès de foule grandissant grâce à cette initiative de parrainage de tombes US !

C'est encourageant !

.....

PLACE POELAERT – 03 Mai 2001

Cette année, à l'occasion de la Journée de l'Infanterie, un effort particulier avait été consenti afin de commémorer dignement le sacrifice de tous les fantassins morts pour défendre notre liberté.

Le 03 Mai, Place Poelaert, devant le prestigieux monument érigé en l'honneur de l'Infanterie, une prise d'armes eut lieu à 20 h. Elle était présidée par le Lieutenant-Général HANSET. Le Régiment Para-Commando fournissait le détachement en armes.

Dans l'assistance, une délégation de Chaque Unité d'Infanterie d'active.

Les Fraternelles et Amicales de l'Infanterie avaient également été invitées. On ne peut pas dire qu'il y avait foule dans ces rangs des anciens ! Pourtant, en toute modestie, si toutes ces associations avaient envoyé une petite délégation «comme celle des Chasseurs à pied», cela aurait fait une assistance bien plus nombreuse.

On remarquait aussi dans l'assistance nos amis des Associations patriotiques de Forest qui, décidément, sont partout avec leur drapeau.

.....

Billet d'humeur

Ainsi, si j'ai bien compris une récente information de la radio et de la télé, un état peut acheter à un autre le droit de polluer.

Toujours si j'ai bien compris, ça fonctionne comme suit.

Un paquet d'états se sont mis d'accord pour ramener le plus tôt possible leur taux d'émission de CO2 dans l'atmosphère à 5%.

Mais il s'avère qu'un de ces états pollue à moins de 5%, par exemple 3%, un état pollueur peut lui racheter le droit de polluer pour la différence de 2% et donc, lui, celui de polluer jusqu'à 7%.

C'est ainsi que les Pays-Bas auraient acheté un droit de pollution à la Pologne moyennant une aide financière pour installer des éoliennes et des industries non polluantes. C'est astucieux non ?

Avec ce système-là on peut résoudre tous les problèmes.

Par exemple: en Angleterre ils ont des vaches atteintes de la fièvre aphteuse. En Belgique il n'y en a pas. Il suffit donc de fixer un quota: chaque pays a droit à x milliers de vaches malades, les Anglais achètent aux Belges le droit d'avoir y milliers de bêtes infectées et le tour est joué.

Avantage supplémentaire: on en brûlerait moins donc les bûchers dégageraient moins de fumées, paraît-il devenues cancérigènes.

Moi, je vous le dis, nous ne mesurons pas bien la chance que nous avons d'avoir des gens capables de mettre en place de tels systèmes.

Ils précipitent la marche de notre planète bleue vers sa destruction totale, et dès lors qu'il n'y aura plus de vie possible sur la terre ... ben, il n'y aura plus de problème !

Le râleur

.....

La naissance prochaine de l'enfant de Leurs Altesses Philippe et Mathilde a déclenché dans une certaine presse friande de ragots, les informations, les scoops, les commentaires les plus farfelus.

Le Roi Albert II va pouvoir abdiquer puisque la lignée royale est assurée pour deux générations. D'ailleurs, il n'attendait que cela car sa santé est vraiment au plus bas !

Le Prince Laurent est furibard, le nouveau - né lui coupe une $x + 1^{\text{ème}}$ fois l'herbe sous le pied dans la possibilité pour lui de devenir roi !

Il y a des tensions à la cour pour le choix du prénom de l'enfant !
J'arrête : je suis écoeuré que l'on puisse écrire et diffuser de telles choses et que certains lecteurs s'en délectent.

Que la naissance d'un futur roi ou d'une future reine prenne une dimension exceptionnelle, le contraire serait étonnant. Mais pourquoi ne pas d'abord présenter la chose comme la suite logique de l'amour d'un jeune couple ? Pourquoi la présenter comme la conséquence d'un calcul sordide d'une famille qui ne veut pas lâcher le pouvoir ? La naissance d'un enfant, qu'il soit d'origine modeste ou de lignée royale, est à considérer comme un heureux événement, qui comble de joie les parents et le reste de la famille. Et le moindre des respects, pour cet enfant qui va naître, est de le considérer comme un être qui s'ouvre à la vie et qui est encore ignorant d'un destin qu'il n'a pas choisi.

Futur prince ou future princesse, soyez le (la) bienvenu(e) chez nous.
Nous vous souhaitons tout le bonheur possible.

Le râleur

Cérémonie commémorative le 03 août 2001

En quelques mots, rappelons l'origine de cette cérémonie !

CHARLEROI, ville de la garnison du 1^{er} Chasseurs à Pied avant la Première Guerre Mondiale, voit le 03 août 1914, son Régiment de Chasseurs à Pied et son dédoublement, le 4^{ème} Chasseurs à Pied, quitter la ville pour rejoindre le Front. 1566 Chasseurs à Pied appartenant à ces deux unités succomberont au cours de cette Première Guerre Mondiale. C'est pour rendre hommage à ce sacrifice que chaque 03 août une cérémonie est organisée à CHARLEROI.

A partir de cette année et donc pour la première fois, c'est l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied qui organisera cette cérémonie du souvenir. Cérémonie dont voici le programme :

- 16 hr 45 : Rassemblement des participants dans la cour de la caserne Trésignies
- 16 hr 50-17 hr 00 : Formation du cortège le long de l'allée centrale de la caserne.
 - ⊖ Mise en place de l'Harmonie des Chasseurs à Pied,
 - ⊖ Mise en place des drapeaux des Associations Patriotiques,
 - ⊖ Mise en places des Autorités,
 - ⊖ Mise en place des délégations et des participants.
- 17 hr 00 : Départ du Cortège (avec accompagnement de la Police),
- 17 hr15 - 17 hr 20 : Arrivée au square du Boulevard Janson,
 - ⊖ Dépôt de fleurs par les Autorités au monument "A nos Martyrs",
 - ⊖ Dépôt de fleurs par les Autorités au mémorial des "Prisonniers Politiques",
- 17 hr 20 - 17 hr 30 : Mouvement du cortège vers le Boulevard Defontaine,
 - ⊖ Dépôt de fleurs par les Autorités et l'ANCAP au monument dédié aux "1566 Chasseurs à Pied".
- 17 hr 30 : Dislocation.

- 17 hr 45 : Vin d'honneur offert par l'Amicale des Chasseurs à Pied dans la Salle des Traditions – Caporal GOSSYE.

NB : * *Cet encart sert d'invitation.*

- * Les Associations souhaitant faire un dépôt de fleurs à l'un ou l'autre des monuments cités, doivent nous avertir afin que l'ANCAP puisse le communiquer au Service du Protocole de la ville de Charleroi.
- * Un fléchage "ANCAP" sera placé du lieu de dislocation jusqu'à l'endroit de la réception.

.....

L'Amicale y était !

Invitée par diverses autorités, l' Amicale Nationale des Chasseurs à Pied était présente et représentée par des membres de celle-ci aux cérémonies suivantes:

⇒ Cérémonie du Parrainage des Tombes US le 22 avril 2001

Accompagnant l'Adjudant Chef en retraite Franz ROLAND, une délégation importante de notre Amicale a participé à l'hommage rendu aux soldats américains morts sur notre territoire en 1944 et 45 afin de nous rendre la liberté. Ces cérémonies se sont déroulées à Neuville-en-Condroz ainsi qu'à Henri-Chapelle.

⇒ Cérémonie d'hommage au Monument de l'Infanterie le 03 Mai 2001

Invité par l'Etat-Major de la Force Terrestre (Direction de l'Infanterie) l'ANCAP à participer à cette cérémonie (place POELAERT à BRUXELLES) ainsi qu'à la réception de clôture (Quartier PANQUIN à TERVUREN). Notre Amicale y était représentée en les personnes du Colonel BEM Hre DELVOSAL, de Madame TRESIGNIES, ainsi que de Monsieur et Madame BALTI.

⇒ Journées de la Force Terrestre les 25, 26 et 27 Mai à MONS

Les unités de Chasseurs à Pied y étaient bien représentées puisque, tant

l'unité d'active que celle de réserve, avaient des missions à remplir dans ce show médiatique d'information sur notre armée qui eut un retentissant succès. C'est donc avec une sincère fierté que le Président de l'Amicale a répondu présent à l'invitation qui lui été ait adressée par les autorités militaires de participer à ces différentes manifestations.

⇒ "De zee ; Het andere Belgische front 14-18"

Ce qui signifie : "La mer ; L'autre Front belge en 14-18". De quoi s'agit-il ? Que l'on se souvienne . . . EPEGEM 2000 avec la participation de notre Marine Nationale. Des liens s'étant ainsi (re)créés, à l'invitation de l'Amiral de Division VERHUST, Chef d'Etat-Major de la Marine Nationale" et du Bourgmestre de la ville d'Ypres, l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied était invitée à participer à l'ouverture de cette exposition qui se déroulait à Ypres le 21 juin.

Dans un réel soucis de maintenir les liens d'amitiés qui se sont (re) noués, c'est avec plaisir que l'Amicale était représentée par le Colonel Hre CHASSEUR et l'Adjudant Chef e.r ROLAND.

.....

L
e

r
â
l
e
u
r



CHALANCAP

Les résultats !!!

SENIORS			
Classement Eq	Eq N°	Commandée par	Points obtenus
1er	2	1 Sgt Maj GUNS	170
2ème	1	1 Sgt Maj LEDUC	138
N.B. : Les points de SENIORS ont été ajoutés aux points des juniors			
JUNIORS			
Classement Eq	Eq N°	Commandée par	Points obtenus
1er	2	Sgt COTON	106.42
2ème	4	1 Sgt COLONVAL	102.16
3ème	1	Adjt Maj VINCART	97.94
4ème	3	1 Sgt Chef BINAME	95.53
5ème	5	1 Sgt PAYEN	80.89

Vivement l'an prochain
"pourvu que ça dure ..."

Félicitations !

Chronique de la Cie OG-2 Ch

A propos du ... CHALANCAP

C'est donc ce 02 Mai que nos Eq s'élançèrent pour une marche entrecoupée de divers stands :



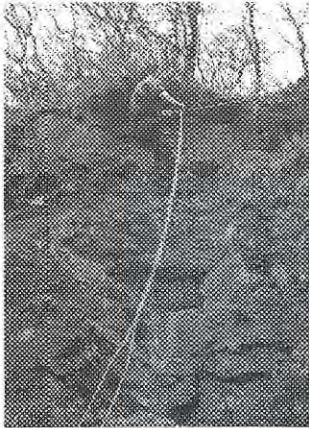
- Stand 1 : 1ers soins
- Stand 2 : Parcours naturel
- Stand 3 : Armt
- Stand 4 : NBC
- Stand 5 : Tr
- Stand 6 : Tac
- Stand 7 : IM

Suivi dans la soirée d'un tir de nuit.

Le 03 Mai, une course d'orientation mettait en vigueur les capacités physiques de tout un chacun... Le meilleur restait à venir : du VTT !

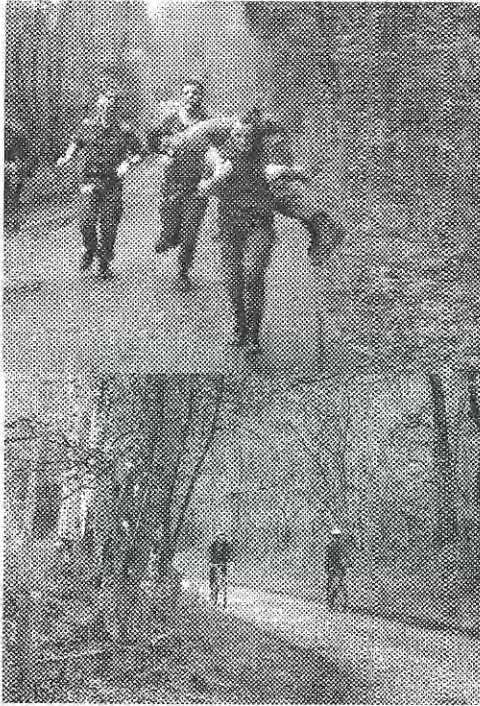
Lors de cette «randonnée», une halte s'imposait afin de se restaurer et, pour bien digérer, une descente en rappel à HOTTON.

Ceci fait, nos protagonistes reprirent leurs montures et s'en retournèrent chevauchant celles-ci par monts et par vaux.

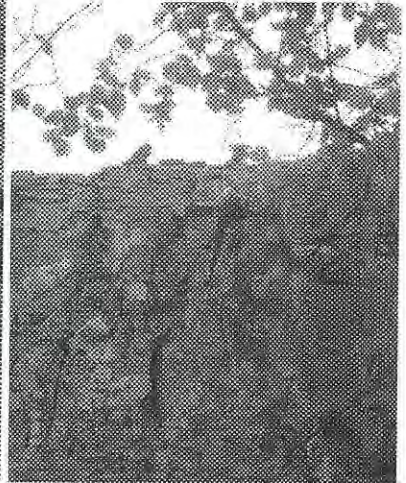


Ci-contre, de g. à dr. :
l'Adjt Maj VINCART
en grande descente et
l'Adjt GILSON et le 1
Sgt COLONVAL: le
fil rouge avec le fil...





Ci à gauche, le Cpl BIRON portant le Cpl Chef GERARD (ouillouillouille !...); l'Eq du Sgt COTON sur le retour, et la descente du Cpl LEROY à HOTTON.



Tandis qu'à CHARLEROI, deux Eq, sous l'appellation contrôlée de « seniors », s'affrontaient gaiement. Ces deux Eq se composaient pour:

- L'Eq 1 : 1 Sgt Maj LEDUC et Cpl Chef SCIEUR ;
- L'Eq 2 : 1 Sgt Maj GUNS et 1 Cpl Chef DIEUDONNE.

1 Sgt Maj CARLY
« GéGé »



CHALANCAP 2001

Comme chaque année, le mois de mai voit reflleurir les relations entre la Cie QG-2Ch et l'ANCAP.

Pour cette édition 2001, cinq équipes (Eq) se présentaient à la ligne de départ. Ces Eq comprennent le personnel (Pers) suivant :

Eq 1: (de g. à dr.) Cpl Chef GERARD et GUILLAUME; Cpl BIRON et FAIRON; ainsi que leur Chef de Sec, l'Adjt Maj VINCART.

Commentaire: il est à noter que la position du pied de notre Adjt Maj n'était certes pas aisée.

PS: Pour ceux qui n'auraient pas compris, l'Adjt Maj s'est plaint d'une douleur au niveau du pied !...

Eq 2: (de g. à dr.) Cpl Chef BERCK et JADOUL; Cpl DEPREZ; Cpl Chef MORDANT et leur Chef de Sec, le Sgt COTON.

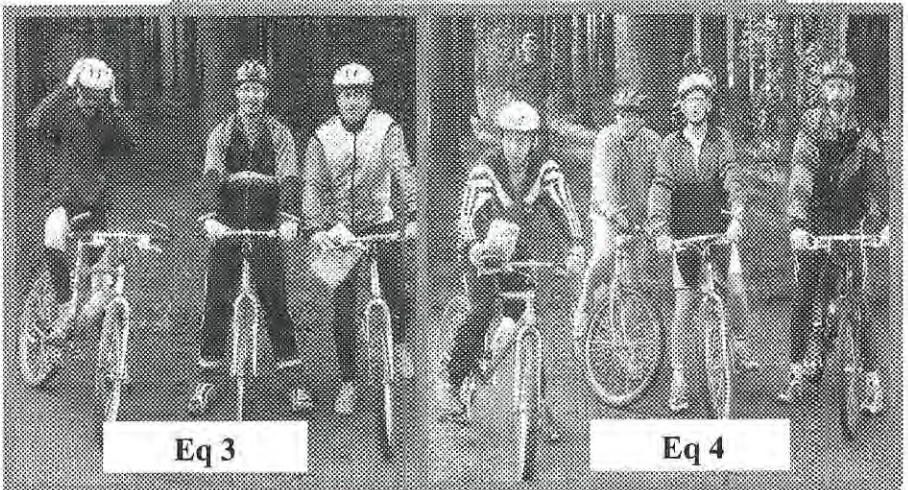
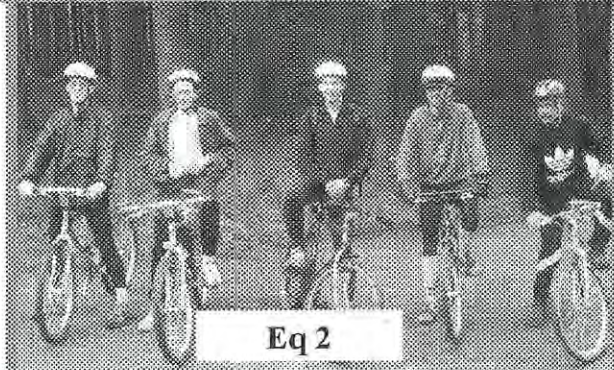
Commentaire: (à l'égard du Sgt COTON) Ne faisant pas dans la dentelle, son visage brûle d'impatience à l'idée d'embraser le monde, chevauchant d'une manière « relax don't do it » son fidèle destrier.

Eq 3: (de g. à dr.) le Chef de Sec, 1 Sgt Chef BINAME (tentant de visser son casque) ; Cpl Chef NOIRET (son sourire forcé cache en réalité son manque de fumer...) et le Cpl Chef BERTRAND (paré pour un willing sur la roue avant).

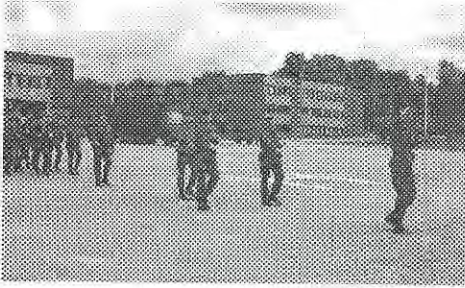
Eq 4: (de g. à dr.) Chef de Sec, 1 Sgt COLONVAL (ressemblant étrangement à Fausto COPPI à la Grande Epoque...) ; Cpl Chef MOUTON (prenant du recul pour mieux avancer...) ; Cpl Chef RIGA (« Vivement que la photo soit prise !) ; Cpl Chef D'HELT (« J'suis pas d'humeur, j'aim' pas les photos !).

Eq 5: (de g. à dr.) Cpl BREUWER («Prosper, y'oup là boum !); Cpl LEROY (espérant remporter la « Petite Reine »...); Cpl Chef SIGISMONDI (« J'y suis ou j'y suis pas ?) et le 1 Sgt PAYEN (« Ouais ! Moi j'suis là, les p'tits gars !).

.....



Journée de l'unité



Ce 08 juin était placé sous le signe de la Journée d'unité.

En présence des autorités civiles et militaires, certains prêtèrent serment; d'autres furent décorés et d'autres encore reçurent le prix du CHALANCAP

Les décorés



Le Det étant mis en place, le Chef de Corps, le Maj STILMANT accueillit le Maj e.r. DUPUIS, ancien Chef de Corps et Président de l'ANCAP, le Lt Col BEM ROSSIGNOL, le Lt Col e.r. DESTRAIT, Comd du Regt Ter du Hainaut et Mr DENEVE, représentant le Bourgmestre de la ville de CHARLEROI.

Le Chef de Corps invita par la suite le Maj e.r. DUPUIS, le Lt Col e.r. DESTRAIT et les représentants des volontaires à déposer une gerbe aux monuments des Chasseurs à Pied et à celui du Cpl O. GOSSYE.





Les caporaux
BREUWER et VETTERS
prêtent serment (Victoire !)



Remise des prix CHALANCAP.
Le Sgt COTON ne retenant plus sa joie



Défilé
devant
la tribune

Vin d'honneur
et bon repas
dans une
ambiance
chaleureuse,
tel était le
menu de cette
fin de journée.





N'hésitons pas à soutenir ceux qui
n'hésitent pas à se mouiller.

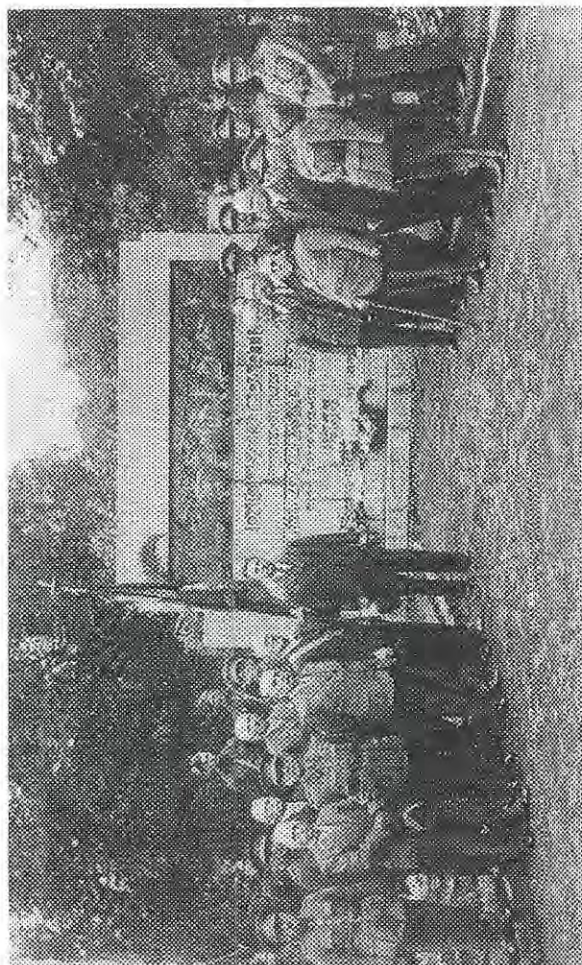
DONNONS À L'AVENIR TOUTES SES CHANCES



Esprit - Traditions et Souvenir

PELE-MELE

La première photo prise dans les années 30 illustre un hommage rendu au monument des 1^{re} et 4^e Chasseurs à Pied.



" D'ici sont partis, le 3 août 1914, les 1^{er} et 4^e Chasseurs, Régiments de Charleroi, 1566 des leurs sont morts pour la Belgique ".

Dans un tout autre registre, le second cliché, nous met en présence de la "fine bande" de jeunes officiers du 2^e Chasseurs vers 1951. On y voit de gauche à droite, le Lt LATEUR, le SLt TEVEL, le Capt DE BURGES, les Lt DELNOZ, CODFRIN et DUMONT.



.....

UNE ARME SECRETE BELGE :
"LA BAÏONNETTE ALLONGE PORTEE".

Notre Ancien, Monsieur Georges PREVOT, a eu l'amabilité de nous éclairer au sujet de ce que nous pensions être une blague !

Nous le citons : Dans chaque groupe de combat en 1940, on disposait d'une "baïonnette allonge portée" destinée à être utilisée pour le tir contre avions.

Il s'agissait d'une baïonnette dont le fourreau était terminé par un berceau dans lequel on logeait le FM.30.

Ce berceau qui faisait corps avec l'extrémité du fourreau de la baïonnette

était assez rudimentaire mais suffisant. Dès que l'avion " volant bas " était signalé, le porteur de cette baïonnette la fixait, fourreau compris, sur son fusil.

Le tireur FM plaçait le fusil-mitrailleur dans le berceau et deux pourvoyeurs, un genou en terre, maintenaient le fusil porteur du FM perpendiculairement au sol afin que le tireur, ayant reçu les données de tir, fasse feu. En 1940, j'ai vu cet engin utilisé deux fois, les 24 et 26 mai"

Notre correspondant termine par la question suivante : " A-t-on gardé dans nos musées la trace de cette baïonnette ?"

Renseignements pris, cette pièce est très rare et particulièrement recherchée par les collectionneurs d'armes blanches. Elle ne figure pas dans l'armement présent dans notre musée.

.....

L'INSIGNE DE POCHE DU 2^e CHASSEURS

L'insigne a été réalisé en 1965 sous le commandement du Lt Col BEM Charles LALIERE après que le service du Protocole de l'Armée ait donné son accord au sujet de l'héraldique du blason proposé.

La réalisation en a été confiée à Monsieur DAUMERIE ancien Chasseur et industriel en bijouterie.

Le premier contrat de fabrication porte sur la livraison de 1000 insignes en deux tranches de 500, la première tranche livrée pour le 135^e anniversaire du Régiment.

L'insigne, en argent, et en forme d'écu figure une miniaturisation de l'insigne de béret.

Une commande particulière du Col LALIERE portait sur la réalisation de 5 insignes en or et 10 insignes découpés en broche. Lors des festivités du 135^e anniversaire, le Colonel offrit à Madame LALIERE un des insignes en or serti d'un diamant.

.....

Nouveauté au Musée

Exceptionnel : un canon 47 au Musée des Chasseurs à Pied à CHARLEROI

Il n'y a en Belgique que deux canon 47 qui soient présentés au public; l'un se trouve au Musée Royal de l'Armée à Bruxelles (Cinquantenaire) et le second . . . depuis ce jeudi 14 juin à 15 heures, au Musée des Chasseurs à Pied à la Caserne Trésignies.

Notre Directeur du Musée (Colonel BEM Hre DELVOSAL) avec son flair habituel avait depuis quelques temps retrouvé la trace de cet objet rare. C'est ainsi qu'à la suite d'une réelle collaboration entre le Musée Royale de l'Armée, la ville de Charleroi, la Cie QG-2Ch et l'ANCAP, cette pièce (quasi) unique a trouvé sa place à Charleroi, dans notre Musée.

Ceux qui ont participé en Mai 1940 à la campagne des 18 jours savent que le canon 47 – *le quatre sept comme on l'appelait familièrement* – était une arme antichar redoutable et redoutée par les Allemands. D'ailleurs, ceux-ci l'ont réutilisé après la capitulation.

Ce canon tirait des obus explosifs jusqu'à une portée théorique de 3000 mètres et des perforants antichars jusqu'à une portée, également théorique, de 2000 mètres. En pratique, on pouvait, d'après les anciens que nous avons consultés, atteindre pour l'un une portée efficace de 1500 mètres et pour l'autre, de 1000 mètres. L'obus antichar avait un pouvoir de perforation d'un blindage de 47 millimètres ; ce qui pour l'époque était exceptionnel.

Il était tracté, soit par un véhicule chenillé, le "Lloyd Utility" ; soit par un camion. Son équipage était composé de neuf servants qui remplissaient les missions de : chef de pièce, pointeur, tireur, ravitailleur, transmetteur – coureur, chauffeur et de défenseur pour la sécurité rapprochée.

Les Régiments d'Infanterie, dont les Chasseurs à Pied, possédaient douze pièces tractées par des chenillés et regroupés dans une Compagnie 47 millimètres incorporée dans le Bataillon Engins avec les Mortiers et les Mitrailleurs.

En ce qui concerne le 2ème Chasseurs à Pied, ce Bataillon Engins se trouvait dans une caserne occupée aujourd'hui par des dépôts des magasins Delhaize et située rue Chet à Charleroi.

Mais, si voulait en savoir plus, il vous suffit de vous rendre au Musée des Chasseurs à Pied où le "4 - 7" vous attend !

.....

Harmonie des Chasseurs à Pied



Ils doivent être rares ceux qui au sein de notre Amicale ignorent l'existence de cette Harmonie qui prête son brillant concours à chacune des manifestations qu'organisent soit l'Amicale, soit les unités de Chasseurs à Pied.

Toutefois, ce que beaucoup ignorent, c'est la provenance des musiciens qui composent cette Harmonie ? Par exemple, le Chef de musique de l'Harmonie n'est autre que notre ami Christian DELCOUX, Directeur du Conservatoire Arthur GRUMIAUX et Directeur artistique du Grand Orchestre d'Harmonie de la Ville de Charleroi. Orchestre, actuellement classé premier en catégorie excellence de la Province du Hainaut (98%). Et les autres musiciens me demanderez-vous ? Ils viennent bien sûr de différentes formations musicales, mais surtout de ce Grand Orchestre.

Grand Orchestre qui fête cette année ses 25 ans d'existence et qui, à cette occasion, sort son premier C.D. dont l'enregistrement s'est déroulé dans les studios de TéléSambre à Couillet.

Avec ce Premier C.D., ce Grand Orchestre (et donc indirectement l'Harmonie des Chasseurs à Pied), veut marquer son appartenance à la ville de Charleroi, cité marraine des Chasseurs à Pied. C'est ainsi que nous y trouvons gravés des pièces du patrimoine local comme :



*Pays de Charleroi,
Marche du 2ème Chasseurs à Pied,
Marche de la Police de Charleroi,
. . . , Il était une fois dans l'Ouest,
Le Fantôme de l'Opéra, La Danse du Sabre, . . . etc.*

Alors, . . . pour marquer votre attachement à l'Harmonie des Chasseurs à Pied, soyez les premiers à acquérir ce nouveau C.D. en le réservant dès maintenant auprès de leur secrétaire :

**Monsieur Franz SOHIER,
rue de la Jonquières, 30
6142 LEERNES
Tél : 071/52.39.33 – GSM : 0495/51.48.43
Email : christian.delcoux@skynet.be
Prix de vente : 799 francs – dès maintenant
en souscription : 699 francs**

Pour confirmer votre réservation, veuillez verser cette somme au compte

**001-2237390-64
du Grand Orchestre d'Harmonie de la Ville de Charleroi**

.....

***Nouvelles du Régiment Territorial
des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut***

En abrégé dans le jargon militaire: "**Regt Ter Ch HNT**" Comme chaque année depuis 1997, le Regt Ter Ch HNT se rassemble à LAGLAND (ARLON) pour son rappel principal. Cette année, c'est du 18 au 23 mai que ce rappel s'est déroulé.

Sur 102 personnes rappelées, 64 ont répondu à l'appel dès le début de la manœuvre, soit le vendredi 18 et 7 courageux ont rejoint le dimanche et lundi. Avec les difficultés professionnelles (patronales), dépasser les 70% de présence pour un rappel est exceptionnel.

Le tableau ci-dessous nous donne la répartition du personnel par sous-unité du Regt.

Sous-unité	Officiers	Sous-Officiers	TOTAL
A	4	5	9
B	6	7	13
C	6	10	16
D	4	7	11
Etat-Major	14	8	22
TOTAL	34	37	71

Le programme pour cette période mettait l'accent sur la continuité de l'instruction ; tirs avec les nouvelles armes pour notre Regt : FNC (fusil), MINIMI (fusil mitrailleur). En plus, nous avons entamé la formation pour l'utilisation du LAW (arme antitank portable).

Grâce à l'aide apportée par les instructeurs de l'Ecole de la Logistique, nous avons acquis des drills de réactions dans le cadre de combats en milieu urbain.

L'entretien de la condition physique ainsi que des techniques militaires (lecture de carte, premiers soins, radio, . . .) ont également fait partie de notre programme.

Promotions au sein du Regt

Le mois de mars était attendu avec impatience par plusieurs d'entre nous, car il voit l'apparition de nouvelles étoiles ou barrettes. Nous avons ainsi le plaisir de féliciter les nouveaux Lieutenant Colonel de Réserve (Lt Col ®) ; le Chef de Corps (le nouveau) le Lt Col ® DESTRAIT, le Commandant en second (le nouveau) le Lt Col ® VERDIER, sans oublier le Lt Col ® HELBOIS qui a rejoint les compléments de Province.

Nos félicitations également aux Commandants (Res) : FLAMENT et POSKIN, ainsi qu'au Lieutenant ® ROCKMANS et UNGARO.

Du côté des Sous-Officiers, nombreux sont ceux qui ont également reçu une promotion cette année. Nous espérons n'oublier personne en citant les Adjudants ® : HUBAUT, LIEGEOIS, PITTON, PREVOT, RICOUR ; les Premiers Sergents Majors ® : DHAEYER, HAYE, MAQUET ainsi que les Premiers Sergents ® : CARETTE, DELECLUSE, DURIEUX, HOCHART, ORTEGATE, RENARD.

Certaines promotions dépendront des résultats obtenus à l'issue de cours suivis ou à suivre. Pour ces candidats, nous leurs souhaitons "Bonne M....".

ON RECHERCHE

Qui pourrait nous communiquer la nouvelle adresse de Monsieur Sylvain DUPONT qui habitait Chemin LAMBIERT , 123 à 7120 ESTINNES

AU POTEAU

Une erreur s'est glissée dans la numérotation du Cor de Chasse d'avril 2001. Il convient de lire N°113 au lieu de N°112.

Dès constatation de l'erreur, le responsable a été identifié, arrêté, jugé et passé par les armes !

.....

Portes Ouvertes des Chasseurs à Pied
le samedi 08 septembre 2001 et
Journées du Patrimoine
le samedi 08 et dimanche 09 septembre 2001

Le thème imposé pour les Journées du Patrimoine étant :
"Au fil des idées"

... le thème choisi pour notre musée des Chasseurs à Pied sera donc tout trouvé, puisqu'il s'agira du thème choisi lors de sa création:

"Au fil de la LIBERTE".

A cette occasion, nos nombreux visiteurs pourront admirer le fameux canon "4,7" dont était doté l'Armée belge en 1940 et dont seulement deux exemplaires sont exposés dans nos musées :

- ☞ le premier au "Musée Royale de l'Armée" à Bruxelles,
- ☞ le second . . . au "Musée des Chasseurs à Pied" à Charleroi.

La Cie QG-2Ch se trouvant en manœuvre durant la période de septembre, cette année, les Portes Ouvertes des Chasseurs à Pied se dérouleront sans la participation de cette unité, . . . mais bien avec la participation "*active*" de l'unité de "*réserve*" des Chasseurs à Pied :

**"Le Régiment Territorial des Chasseurs à Pied
de la Province du Hainaut"**

Le programme proposé pour cette journée Portes Ouvertes du samedi 08 septembre qui se déroulera de

10 et 19 heures 30

dans l'enceinte de la caserne Trésignies à Charleroi est le suivant :

STANDS DYNAMIQUES

⇒ PERMANENTS

- Démonstration d'engins de la Logistique et manipulation de ces engins
- Démonstrations de la gravure sur verre

⇒ PONCTUELS

- Démonstration de dressage de chiens avec la participation des Maîtres chiens de l'Armée
- Concert de l'Harmonie des Chasseurs à Pied de 17 heures 30 à 18 heures 30
- Match de Minifoot (Chasseurs à Pied – Ville de Charleroi à 11 heures)
- Démonstrations des pompiers
- Voiture tonneau de l'institut de sécurité routière et stand de techno prévention

STANDS PARTICIPATIFS

⇒ PERMANENTS

- Death – ride
- Manipulation d'engins
- Parcours de vision nocturne
- Détection de mines
-

STANDS STATIQUES

⇒ PERMANENTS

- Stand d'informations sur l'Armée (INFOSERMI)
- Stand d'informations sur la Police Fédérale
- Stand sur les Missions et Moyens de la Réserve (Régiment Territorial des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut)
- Exposition de divers types de matériel militaire
-

STANDS EXPOSITIONS

⇒ PERMANENTS

- Visite du Musée des Chasseurs à Pied,

- Exposition philatélique,
- Exposition de peinture,
- Exposition de figurines militaires du club des figurines de Charleroi,
- Stand de ventes de souvenirs
-

STANDS LUDIQUES

⇒ PERMANENTES

- Atelier de grimage
- Château gonflable
- Kickers géant

RESTAURATION

⇒ PERMANENTE

- Boissons (sous le chapiteau)
- Brochettes, saucisses, sandwich, ...
- Petite restauration

.....

Composition du Conseil d'Administration

A la demande de plusieurs de nos membres voici la composition du Conseil d'Administration de notre Amicale ainsi que les fonctions exercées par certains de ces membres.

Mais avant de donner cette composition quelques explications ne sont pas superflues. Voyons donc en quelques lignes ce que nos Statuts prévoient à ce sujet. Les Statuts de l'Amicale, donnent à l'Assemblée Générale le pouvoir d'élire et de fixer le nombre de membres composant le Conseil d'Administration. Il n'existe donc pas de chiffre minimum ou maximum. Les mêmes Statuts accordent un mandat d'administrateurs aux représentants des unités de Chasseurs à Pied; tant de l'active que de la réserve. Ces représentants doivent toutefois pour remplir ce mandat d'administrateur être membre effectif de l'Amicale. La durée du mandat d'administrateur est différente suivant que l'on appartient à la catégorie des membres élus ou à la catégorie des représentants des unités. La durée du mandat des membres élus est de deux ans; réligible par moitié. La durée

du mandat des représentants des unités de Chasseurs à Pied est égale à la durée de leur fonction au sein de l'unité.

Maintenant, passons à la composition du Conseil d'Administration actuel :

Membres élus	Fonction(s) remplie(s)
DUPUIS Christian	Président
BOITEUX Pierre	Secrétaire
PARMENTIER Paul	Trésorier
SOMME Philippe	Relations publiques
DELVOSAL Stéphane	Vice-Président Directeur du Musée
BASTIN Paul	Rédacteur du "Cor de Chasse" Bibliothécaire et archiviste
ROLAND Franz	Directeur adjoint du Musée Gestion des Fêtes-Loisirs-Souvenirs Délégués auprès du C.L.A.P Philatélie Gestion du Matériel et du Mobilier
CHASSEUR Luc	Organisation du Challenge ANCAP-Caporal GOSSYE Gestion du patrimoine Organisation de la cérémonie à EPPEGHEM Délégué ANCAP pour le réseau Internet
LAGNEAU Jacques	Gestion des bars et cantines
VANDERSTRAETEN Philippe	Organisation des Portes Ouvertes
LOVERIUS Georges	
CHARLIER Guy	
HERREMANS Jean-Pierre	
HENRIET Jacques	
BALTI Roger	
PAYEN Jean-Marie	
BERTRAND Luc	

Représentants des unités de Chasseurs à Pied	
Membres	Unité et fonction dans l'unité
Major STILMANT	Chef de Corps Cie QG-2 Ch
Adjudant-Chef WUIDAR	Adjudant de Corps Cie QG-2 Ch
Premier Caporal Chef MASU	Caporal de Corps Cie QG - 2 Ch
Lieutenant Colonel (Res) DESTRAIT	Chef de Corps Régiment Territorial des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut
Premier Sergent Major DEDECKER	Adjudant de Corps Régiment Territorial des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut

.....

Histoire de rire

Pour des raisons de sécurité, nous taisons le lieu où cette histoire se passe. Toutefois, nous sommes obligés, pour la bonne compréhension de l'histoire, de vous communiquer les informations suivantes :

- 1er élément:
Le presbytère est situé au sommet d'une côte et le moyen de locomotion dont dispose le curé de la paroisse est un vélo.
- 2ème élément :
L'église ainsi que la maison du sacristain sont situées en bas de la même côte. Le sacristain est d'un certain âge, d'une certaine rondeur et se prénomme Jean.

Or, voici que par un beau jour pluvieux, notre bon sacristain décide de passer de vie à trépas. Apprenant la nouvelle, notre brave curé enfourche son vélo et dévale, soutane au vent, la côte qui, prise dans ce sens là, devient une descente. A l'approche de la maison du sacristain, notre brave abbé freine et, horreur, constate que les freins, eux aussi, ont rendu l'âme. Qu'à cela ne tienne, notre curé plonge la main dans la vaste poche de sa soutane, en retire une pincée de poudre qu'il sème aussitôt sur les roues du vélo et, ... miracle, le vélo s'arrête immédiatement.

QUESTION: de quelle poudre s'agit-il ? REPONSE: de la poudre à récurer (arrêt curé)

Le jour des funérailles est arrivé. Quatre hommes se disposent à soulever le cercueil ... en sueur après plusieurs essais infructueux, nos quatre hommes constatent qu'ils sont dans l'impossibilité de soulever le cercueil. Le poids de celui-ci auquel s'ajoute celui du sacristain est tel que le tout reste cloué sur place. Constatant le problème, le prêtre s'approche, plonge à nouveau la main dans sa vaste poche de soutane, et après en avoir retiré une pincée de poudre, il saupoudre le cercueil et fait signe au quatre hommes d'empoigner celui-ci et de le suivre vers l'église. Miracle, sans effort apparent, nos quatre lascars soulèvent enfin le cercueil et font mouvement vers l'église toute proche.

QUESTION: de quelle poudre le curé s'est-il servi ? REPONSE: de la levure (levure de bière)

Durant de la cérémonie, notre abbé repense aux nombreuses années passées en compagnie de Jean le Sacristain ainsi qu'aux nombreux services qu'il rendait à la communauté paroissiale. Absorbé dans ses pensées, l'abbé se rend tout à coup compte qu'il doit répondre au chant entonné par la chorale, mais qu'il ne sait plus à quel moment de la cérémonie il se trouve. Saisissant à nouveau une pincée de poudre hors de sa poche, il l'a répand sur le livre de prières et, comme par enchantement, le livre s'ouvre à la bonne page.

QUESTION: quelle poudre le curé a-t-il utilisé pour que le livre s'ouvre à la bonne prière ? REPONSE: de la poudre à laver (poudre à l'Ave ... Maria)

Des jours, des semaines, des mois se passent et le curé constate qu'avec la disparition du Sacristain plus rien ne fonctionne. Aussi, comme aucun candidat à son remplacement ne se présente, notre bon curé se rend sur la tombe et sème sur celle-ci de la poudre afin de procéder à la résurrection du Sacristain.

QUESTION: avec quelle poudre le curé a-t-il procédé à la résurrection du sacristain ? REPONSE : avec du détergent (déterre Jean)

Minifoot – ATLETICO

Le club de minifoot ATLETICO porte bien haut les couleurs de notre Amicale, aussi, c'est avec un grand plaisir que nous vous faisons part des résultats obtenus depuis le début des matchs 2001 :

- En ce qui concerne le championnat, voici les résultats des matchs joués :

Dates	Equipes en compétition		Résultats
10 février	ETOILE	ATLETICO	4 – 9
03 mars	ATLETICO	AMBERSIN	11 – 6
10 mars	PSG	ATLETICO	0 – 10
24 mars	PDTG	ATLETICO	3 – 12
07 avril	RASS	ATLETICO	7 – 4
14 avril	FPC	ATLETICO	7 – 5
21 avril	TRIO	ATLETICO	8 – 7
28 avril	LINCENT	ATLETICO	10 – 0
05 mai	GEER	ATLETICO	0 – 10

- Pour la coupe :

Dates	Equipes en compétition		Résultats
16 décembre 2000	TRIO	ATLETICO	10 - 6
27 janvier	GEER	ATLETICO	8 – 12
03 février	ATLETICO	PDTG	12 – 9
17 mars	ATLETICO	ETOILE	18 – 3

Ces excellents résultats leur valent :

- la seconde place en championnat avec 12 victoires, 6 défaites, 152 buts inscrits et 113 encaissés.
- La quatrième place en coupe avec 3 victoires, 2 défaites, 47 buts inscrits et 39 encaissés (dont 10 contre LINCENT le 12 Mai dernier)

➤ Comme à partir de fin mars, c'est avec les équipes du haut de classement que l'ATLETICO doit se frotter ; nous ne doutons pas de l'opiniâtreté des membres de l'équipe et leur souhaitons "bonne M..." Rendez-vous donc dans le "Cor de Chasse 4/2001" pour la proclamation de leur victoire.

.....

Dons pour le Musée et la Bibliothèque

Tout nos remerciements s'adressent :

- au Cdt e.r. R. DECALUWE qui nous a offert
 - l'ancien Historique 1 Ch (1874-1899)
 - l'invasion allemande au Pays de CHARLEROI du Père Alfred LEMAIRE
- Au Col P. CORNEZ, ancien chef de corps du 2 Ch qui nous a confié une série de photos sur l'Yser en 14-18, photos ayant appartenu à son père.

.....

Et que ça saute

Le Cdt Res G. DENEUBOURG du Regt de Chasseurs à Pied de la Province de HAINAUT est féru de parachutisme.

Il nous signale l'existence d'un Club CERPM, à MAUBEUGE, donc à proximité de la frontière belge qui pratique des prix attractifs. En voici les coordonnées :

Aérodrome de la SALMAGNE à 59600 VIEUX-RENG

Tél. : 00 33 32 767 98 31

Fax : 00 33 32 767 93 77

Pour ceux qui désireraient des renseignements plus précis voici l'adresse du Cdt (Res) DENEUBOURG : 36, la Clairière à B 7331 BAUDOUR Tél. 065 64 20 30

Le coin de la philatélie

Emissions philatéliques :

Août	06.08.01	Tourisme Patrimoine mondial Les Beffrois Nature	2 timbres 2x17 – 2x0,42 5 timbres 5x17 – 2x0,42
Septembre	10.09.01	Croix-rouge Volontariat	1 timbre 17 + 4 – 0,42 + 0,10
Octobre	08.10.01	Journée du timbre Storm Pilou (Club de la jeunesse)	1 timbre rond 17x5 – 5x0,42 carnet de 5
	22.10.01	EXTRA Le tour du 20ème siècle en 0 timbres (3ème partie) Technique et science Science Humaine	20 timbres 20x17 – 20x0,42 (feuilleton)
Novembre	12.11.01	Noël et Nouvel an	1 timbre 17 – 0,42

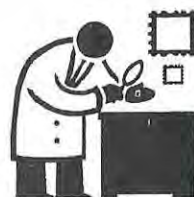
Prévente des séries "TOURISME et NATURE"

Groupement philatélique et numismatique de Frameries

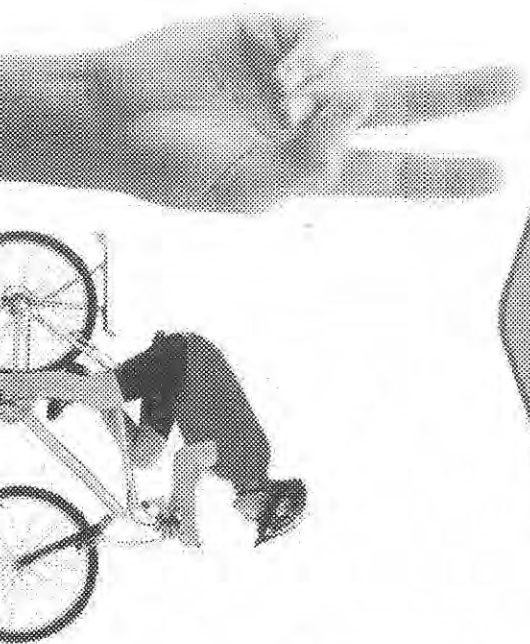
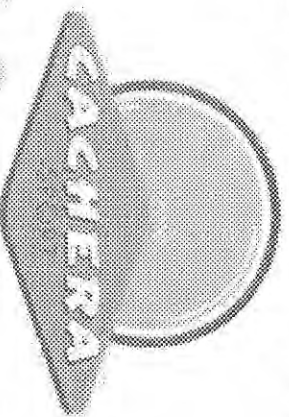
- au Château Ferme de Ranpenont les 4 et 5 août 2001
(Honnelles – Fayt le Franc)
M.GEVART (065/67.36.35)
De 10 à 18 heures
Renseignements : M.FINET (065/66.66.48)

Bourse de timbres

Bouwcentrum – ANVERS
Jan Vanrijswijcklaan, 191
Samedi 13 et dimanche 14 octobre 2001
De 10 à 18 heures – Salle 2 et 3
Entrée : 100 BEF (2,5 Euro)
Info. Secrétariat : Tel : 03/232.22.05
FAX : 03/225.1873



2 points de vente



Dampremy

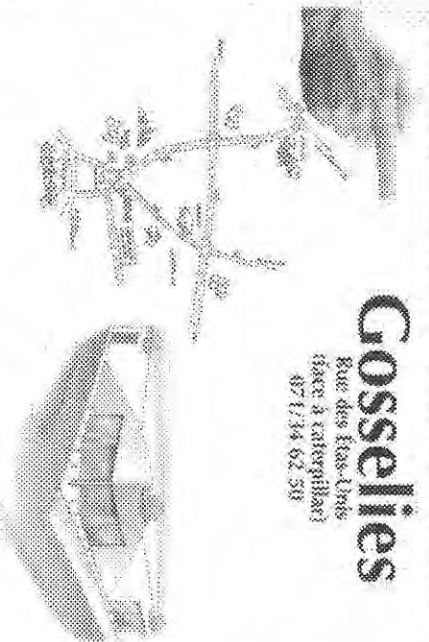
Rue J. Wauters, 319
0717/23 83 23



Les plus grands centres vélos de Wallonie!

Gosselies

Rue des Fias-Luis
(face à cathédrale)
071/34 62 58



Editeur responsable : Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE-6200 BOUFFIOLX
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1E Av. Gal Michel - 6000 Charleroi

**TRIMESTRIEL
DEPOT CHARLEROI X**

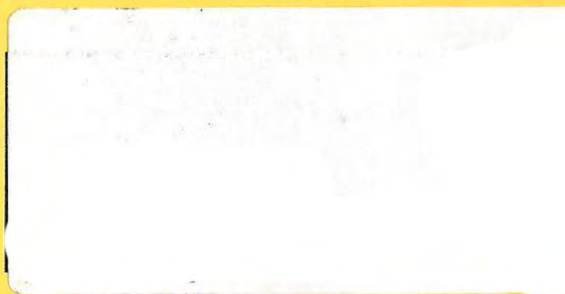


Site Web

[HTTP://www.chasseurs-a-pied.com](http://www.chasseurs-a-pied.com)

E.Mail

ancap@chasseurs-a-pied.com



Retour éventuel : Musée des Chasseurs
Adresse ci-dessus

